

## Résumé de l'intervenant

### **Le manque de financement et de stages cliniques pose des défis pour les programmes de transition à l'intention des professionnels de la santé formés à l'étranger**

Les professionnels de la santé formés à l'étranger (PSFE) ont suivi une formation en soins de santé dans un autre pays, mais ne respectent pas nécessairement les exigences scolaires, professionnelles ou linguistiques voulues pour être autorisés à exercer au Canada. Les programmes de transition visent à répondre aux besoins particuliers de ces professionnels en leur offrant une formation spécifique à leur profession sur les systèmes de soins de santé canadien et provinciaux et les normes à respecter pour satisfaire aux exigences en matière d'agrément et d'emploi. Dans une nouvelle étude, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a examiné sept programmes de transition et constaté que ces programmes étaient très différents mais qu'ils étaient tous confrontés à un défi commun : trouver des stages cliniques pour les étudiants et obtenir un financement stable à long terme.

#### **Description du projet**

L'étude intitulée *Étude de cas multiples de programmes de transition postsecondaires pour les professionnels de la santé formés à l'étranger* examine quatre programmes de transition ontariens destinés aux professionnels paramédicaux qui font face à des pénuries de main-d'œuvre actuelles ou projetées. Elle examine également trois programmes de transition basés en Alberta. Les études de cas incluaient des examens de la documentation, des groupes de discussion avec des étudiants, des sondages et entrevues de suivi auprès des étudiants ainsi que des entrevues avec des intervenants des programmes. Environ 50 PSFE et 30 intervenants des programmes ont participé à l'étude. D'autres entrevues ont été menées avec 15 spécialistes sectoriels provenant d'organismes gouvernementaux nationaux, d'ordres de réglementation et d'associations professionnelles.

#### **Constatations**

Les programmes de transition n'offraient pas tous des stages cliniques aux étudiants mais ceux qui en offraient avaient de la difficulté à placer les étudiants. Ces programmes doivent faire concurrence aux programmes de santé réguliers à temps plein pour les places, et les employeurs sans expérience des PSFE hésitent souvent à offrir des stages, car ils pensent que ces professionnels demandent plus de travail que les étudiants formés au Canada. Les responsables des programmes qui n'offraient pas de stages cliniques invoquaient la difficulté de trouver des places pour justifier l'absence de stage dans le cadre de la formation.

De nombreux programmes voient le jour grâce à un financement pilote, qui permet d'élaborer le programme mais qui n'est pas une source de financement régulier et continu. Une fois ces fonds épuisés, les programmes sont censés compter sur les droits de scolarité pour rester à flot. Cependant, des facteurs indépendants des programmes, comme la demande sur le marché du travail et les politiques d'immigration, peuvent faire fluctuer le nombre d'inscriptions. On pourrait aider à régler certains des problèmes financiers en exigeant des responsables des programmes qu'ils mettent en place un plan de financement durable avant de recevoir des fonds de démarrage.

Les programmes de transition étudiés présentaient d'importantes différences sur le plan de la durée, du calendrier, de la structure et du contenu mais ils avaient tous pour objet d'aider les PSFE à obtenir l'autorisation d'exercer dans leur province et à devenir des praticiens compétents. Les intervenants et les experts ont proposé un certain nombre d'indicateurs qui permettraient d'évaluer le succès des programmes de transition, mais il reste difficile de mesurer ces indicateurs et d'en assurer le suivi.

Le rôle potentiel des ordres de réglementation dans l'amélioration des programmes de transition a suscité de nombreux débats. Ces ordres sont chargés d'établir les normes d'exercice professionnel et ils pourraient jouer un rôle dans la conception et l'exécution des programmes en veillant à ce que ceux-ci répondent aux besoins du secteur. Ils connaissent aussi bon nombre des lacunes courantes sur le plan des connaissances et de la formation que les PSFE présentent à leur arrivée au Canada. Les ordres de réglementation n'ont toutefois pas pour mission d'offrir des services éducatifs, et leur budget ne leur permet généralement pas de jouer le rôle consultatif qui pourrait leur revenir.

Les auteures de *Étude de cas multiples de programmes de transition postsecondaires pour les professionnels de la santé formés à l'étranger* sont Peggy Sattler, Julie Peters et Jenna Kelland de l'Academica Group, Ivy Lynn Bourgeault de l'Université d'Ottawa, Victoria Esses de l'Université Western, Elena Neiterman de l'Université McMaster, Elaine Dever de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale, la consultante Rae Gropper et Christine Nielsen de la Société canadienne de science de laboratoire médical.